Les interventions les plus courantes

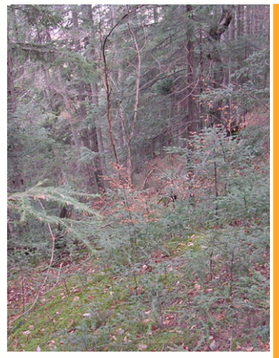

Type S2 : Les coupes de jardinage ont pour but de maintenir un équilibre entre les différentes classes d'âges.

Coupe de jardinage (gestion en futaie irrégulière)

Elle concerne les peuplements irréguliers. Cette opération rassemble en une seule opération, le dégagement et le dépressage des régénérations acquises, l'éclaircie des petits bois et des bois moyens, l'extraction des bois ayant atteint le diamètre ou l'âge d'exploitabilité et l'ouverture de trouées de régénération sur 15 à 20% de la surface.
La fréquence des coupes peut varier de 8 à 15 ans selon le prélèvement en volume (25 à 30%).

Coupe d'extraction au profit des autres essences

Cette possibilité doit être réservée aux stations défavorables à la croissance de la dryade et dans lesquels les autres essences peuvent apporter une meilleure valorisation (beau taillis de Chêne colonisé).

Type S3 : Extraction du Mélèze au profit du Sapin

Coupe d'extraction au profit de la dryade

Cette coupe s'applique en général aux peuplements composés de résineux pionniers (Mélèze, Pin sylvestre, etc.) peu à peu colonisés et dans lesquels la dynamique naturelle conduit à la disparition des essences pionnières au profit de la dryade.

Les propriétaires désirant adhérer au code de bonnes pratiques, doivent vérifier en fonction du ou des types de peuplements rencontrés de leur propriété, si la ou les gestions qu'ils envisagent de conduire sont recommandées ou possibles.

Ces renseignements doivent être reportés sur l'acte d'engagement au code de bonnes pratiques.

- Les pratiques recommandées
- Les pratiques présentant certains risques
- Les pratiques exclues

Centre Régional de la Propriété Forestière
Forêt Privée de Provence Alpes Côte d'Azur

7, Impasse Ricard Digne
13 004 Marseille

Téléphone : 04 95 04 59 04
Télécopie : 04 91 08 86 56
Messagerie : paca@crpf.fr

Résineux dryades

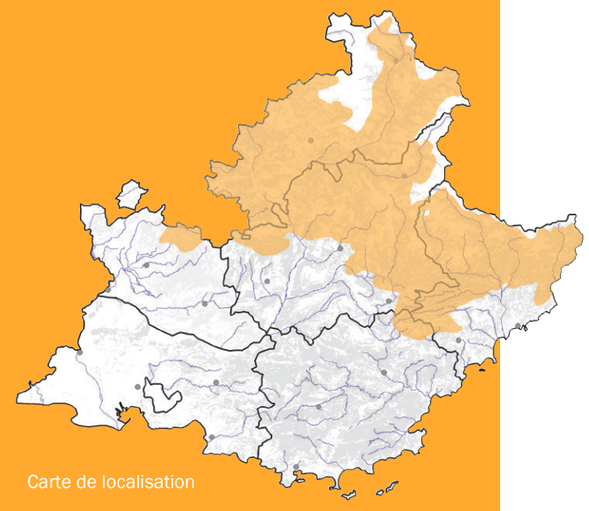

Carte de localisation

Les essences concernées par cette fiche sont principalement le Sapin pectinée, mais aussi l'Epicéa commun , le Pin Cembro et le Cèdre.

Code régional de bonnes pratiques

Code régional de bonnes pratiques

Résineux dryades

a	Non –intervention (évolution naturelle)	S1	S2	
b	Dégagement et extraction au profit des essences plus adaptées à la station	S1 / S3 si station peu favorable.		
c	Eclaircies fortes destinées à favoriser l'installation ou le développement des autres essences (feuillus en général)	S1 / S3 si station peu favorable.		
d	Transformation par plantation	S1	S2	
e	Gestion en futaie régulière	S1, si enjeu environnemental fort. S2, peuplement déjà régularisé.	S2, si pente > à 40% ou peuplement instable.	
f	Gestion en futaie irrégulière	S1, si enjeu environnemental fort. S2, peuplement irrégularisé		
g	Irrégularisation	S2, si pente forte ou peuplement instable.		
h	Ouverture brutale du peuplement		S2	
i	Exploitation des seuls arbres dominants			Tous peuplements
j	Coupe d'extraction au profit de la dryade	S3, si station favorable		

Type S1 : Sur station médiocre, l'état sanitaire est souvent mauvais.

Type S2 : Sur bonne station, il existe souvent un bon potentiel pour la production de bois d'œuvrvre.

Type S3 : Les dryades ont un fort potentiel de colonisation des peuplements existants.

Les essences concernées par cette fiche sont principalement le Sapin pectinée, mais aussi l'Epicéa commun , le Pin Cembro et le Cèdre. Ces essences ont la particularité de pouvoir produire du bois d'œuvre de qualité, si les conditions de croissance sont satisfaisantes.

S1 / Station médiocre

Les peuplements présentent une mauvaise croissance. Indépendamment de l'âge, l'état sanitaire est souvent médiocre, avec des phénomènes de dessèchement du houppier.

Pour le Sapin pectiné : hauteur dominante à 60 ans < à 18 mètres. L'envahissement par le Gui provoque des dessèchements partiels du houppier.

• Une gestion en futaie régulière ou irrégulière dont l'objectif est d'assurer la pérennité du Sapin, peut parfois se justifier pour les écotypes rares.

S2 / Bonne station

Les peuplements présentent une bonne croissance. Sauf sur peuplements surâgés l'état sanitaire est généralement satisfaisant.

S3 / Dryades en cours de colonisation d'un autre peuplement

Le choix de la sylviculture se fera en fonction du potentiel de la station (station favorable à la bonne croissance de la dryade, station défavorable à la bonne croissance de la dryade).

• Dans les stations peu favorables, élimination des semenciers éventuels, et dégagements et interventions au profit des autres essences (feuillus ou résineux).

• Dans les stations favorables, extraction du peuplement en place lorsque la régénération de la dryade est acquise ou éclaircies progressives au profit de la dryade. Il est également possible de maintenir le mélange en conservant des semenciers de l'essence colonisée et en effectuant des plantations complémentaires. Ce mélange est néanmoins difficile à conserver, lorsque l'essence présente est un résineux pionniers (Mélèze par exemple).

Principes de la gestion en futaie

Dépressage précoce et dégagement : Étape importante à ne pas négliger à effectuer par bouquets dans les peuplements irréguliers ou en plein si le peuplement est régulier

- Conseillé entre **3 et 5 mètres de hauteur** en 1 ou 2 fois suivant la densité initiale.
- Densité finale **1100 tiges par ha** (équivalent boisé: sans tenir compte des clairières).

Eclaircies :

- Dans les peuplements irréguliers : sélection dans les bouquets de bois moyens au profit des arbres d'avenir, passage en coupe tous les 10 à 15 ans qui prélève au maximum 30% du volume, ou tous les 8 à 10 ans qui prélève au maximum 25% du volume. Récolte des gros arbres dont le diamètre à 1,30m est supérieur ou égale à 45 cm, Surface terrière après éclaircie > 15m2/ha.
- Dans les peuplements réguliers : passage en coupe tous les 10 à 20 ans jusqu'à l'âge d'exploitabilité, conservant un facteur d'espacement (S%) après la coupe proche de 25 %. Si le peuplement est instable effectuer des éclaircies prudentes avec un facteur d'espacement (S%) après la coupe voisin de 23%.

Régénération : Peuplements ou bouquets d'arbres (peuplements irréguliers) ayant atteint un diamètre moyen de 40 à 45 cm à 1m 30 de hauteur (100 à 120 ans pour le Sapin pectiné) :

- Dans les peuplements irréguliers : A chaque passage en coupe, ouverture de trouées de diamètre au moins égal à la hauteur dominante du peuplement. Pour assurer correctement la régénération, ces trouées doivent concerner 15 à 20 % de la surface.
- Dans les peuplements réguliers : Coupe rase par trouées ou par bandes successives (si pas d'enjeu paysager) en ouvrant en priorité sur le côté abrité du vent dominant Ou coupe d'ensemencement laissant 150 à 200 semenciers par hectare. Cette dernière intervention n'est pas recommandée si la pente dépasse 40%.